

LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D/2002/ 17 089 /PRG/SGG

Portant nomination de cadres au
Ministère de l'Enseignement Pré-
Universitaire et de l'Education Civique

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Loi Fondamentale

Vu le Décret D/97/075/PRG/SGG du 05 Mai 1997 portant Attributions
et Organisations du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et
de l'Education Civique

Vu le Décret n°D/99/004/PRG/SGG du 08 mars 1999 portant
nomination du Premier Ministre

Vu le Décret n°D/99/007/PRG/SGG du 12 mars 1999 nommant les
Membres du Gouvernement tel que modifié à ce jour

DECRETE

Article 1^{er} Sont nommés dans les fonctions d'Inspecteurs Régionaux et
de Directeurs d'Education, les cadres dont les noms suivent au niveau
des Régions Administratives et Ville ci-après :

Conakry : Ibrahima Singuila CAMARA confirmé

Boké : Alpha Oumar BALDE précédemment Inspecteur Régional de
l'Education de Labé

Kindia : Fodé CHERIF précédemment Inspecteur Régional de l'Education
de Faranah

Mamou : Simon Pierre GOEPOGUI confirmé

Labé : Mamadouba CAMARA précédemment Directeur Préfectoral de
l'Education de Guékédou

Kankan : Taliby CISSE confirmé

Faranah : Pascal Fara TONGUINO précédemment Directeur Préfectoral de l'Education de Mali

N'Zérékoré : Souleymane SANGARE précédemment Inspecteur Régional de Kindia

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 19 NOV. 2002 2002


GENERAL LANSANA CONTE